

CARNET:

NOUVEAUX ORATEURS ELUS

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD

L'HONORABLE DANIEL (DAN) COMPTON, m.a.l.

Elu orateur de l'Assemblée législative, le 3 juillet 1979. Conseiller de la circonscription de 4th Queens.



L'orateur Compton est né en 1915 à Belle River, I-P-E.; il est marié et père de trois enfants. Ayant travaillé dans l'industrie du bois à pâte et de l'exploitation forestière pendant presque toute sa vie, l'orateur Compton s'intéresse vivement à la question du reboisement. Il a servi pendant la seconde guerre mondiale sur le H.M.C.S. Swansea. L'orateur Compton est membre de l'Assemblée législative depuis 1970. Il vit à Belle River, dans la maison où il a vu le jour.

TERRE-NEUVE ET LE LABRADOR

L'HONORABLE LEONARD SIMMS, m.a.l.

Elu orateur de l'Assemblée le 12 juillet 1979. Député provincial de la circonscription de Grand Falls.



L'orateur Simms a 35 ans; est marié et père de deux enfants. Il a fréquenté l'Université du Nouveau-Brunswick et a occupé le poste de chef de cabinet de l'ancien ministre John Lundrigan, de l'ancien premier ministre Frank Moores et, avant l'élection du 18 juin, du premier ministre actuel de la province, l'honorable Brian Peckford. L'honorable Simms participe à des activités communautaires depuis de nombreuses années; il a été le premier Terrenewien à occuper le poste de président national du Kinsmen Club of Canada, au cours des 60 années d'existence que compte cette organisation.

NOMINATIONSSENAT DU CANADA

Ottawa - le 27 septembre

Depuis l'élection générale de mai dernier, le premier ministre du Canada a nommé quatre nouveaux sénateurs:

L'HONORABLE ROBERT R. DE COTRET, C.P.
(Ontario).

Aussi Ministre de l'Industrie et du Commerce, et Ministre d'état chargé du Développement économique.



Le sénateur de Cotret est né en 1944. Il est marié et a trois enfants. Diplômes: 1969, C.Ph. (Sciences économiques), Université du Michigan. 1966, M.B.A. Université McGill. 1964, B.A. (Spécialisation en économie) Université d'Ottawa.

Le Sénateur a été boursier-enseignant à l'université du Michigan; a été économiste auprès du Conseil des conseillers économiques à Washington, D.C.; il a travaillé pour le ministère des Finances à Ottawa, et pour le "Conference Board" du Canada de 1972 à 1978. Il a été Président dudit Conseil de 1976 à 1978. Elu pour la première fois à la Chambre des communes en octobre 1978 (election partielle) et défait en mai 1979.

L'HONORABLE REGINALD JAMES BALFOUR, C.R.
(Saskatchewan)



Le Sénateur Balfour est né en 1928, à Regina (Saskatchewan). Il a fait ses études au Luther College à Regina ainsi qu'à l'Université de la Saskatchewan. (LL.B.). Il est marié et père de quatre enfants. Le sénateur Balfour qui est avocat, a été député à la Chambre des communes pour la circonscription de Regina, de 1972 à mars 1979.



L'HONORABLE RICHARD A. DONAHOE, C.R.
(Nouvelle-Ecosse)



Le sénateur Donahoe est né en 1909 à Halifax (Nouvelle-Ecosse). Il a fait ses études au St. Mary's College ainsi qu'à l'Université Dalhousie (B.A., LL.B.). Il est marié et père de six enfants. Avocat, il a été élu maire de Halifax en 1952 et reconduit à ce poste en 1953 et 1954. Il a été candidat aux élections fédérales de 1937 et 1940. Elu à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse en 1954 il a été réélu en 1956, 1960, 1963 et 1967. En 1956, il a été nommé procureur général et ministre de la Santé.

L'HONORABLE LOWELL MURRAY
(Ontario)

Le sénateur Murray, qui a 42 ans, est célibataire et réside à Ottawa.

Il a été le chef du personnel du ministre de la Justice, M. E.D. Fulton, dans le gouvernement Diefenbaker et, plus tard, du sénateur M. Wallace McCutcheon ainsi que de l'ancien chef de l'opposition M. Robert Stanfield.

DERNIERE MINUTE - le 28 septembre

Au moment de mettre sous presse, trois nouveaux sénateurs viennent d'être nommés: l'honorable Arthur Tremblay (Québec), l'honorable Guy Charbonneau (Québec), et l'honorable Martha Bielish (Alberta). Les notices biographiques de ces trois nouveaux titulaires paraîtront dans notre prochain numéro. Avec ces trois nouvelles nominations, voici quelle est la nouvelle répartition des sièges au Sénat: conservateurs: 24 libéraux: 71. Il y a, en outre, deux sénateurs indépendants, un libéral indépendant et un créditiste; 5 sièges sont encore vacants.

TERRE-NEUVE ET LE LABRADOR

L'HONORABLE GERALD OTTENHEIMER, m.c.a.

Peu après l'élection provinciale en juin dernier, l'ancien orateur de la Chambre a été nommé ministre de la Justice au sein du cabinet Peckford.

OTTAWA - CHAMBRE DES COMMUNES

M. Ottenheimer a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative en 1971, et réélu en 1972, 1975 et 1979. Il a été Président de la Chambre de novembre 1975 à juin 1979. M. Ottenheimer a été officiellement nommé Représentant régional canadien (provincial) à la 24e Conférence de l'Association parlementaire du Commonwealth, à la Jamaïque, l'an dernier et continuera à assumer cette tâche jusqu'à l'expiration de son mandat de trois ans.

ILE-DU-PRINCE-EDOUARDM. KEITH JOHNSTON

En juin dernier, M. Johnston a été nommé sergent d'armes de l'Assemblée législative de l'Ile-du-Prince-Edouard. Avant la Seconde guerre mondiale, il était enseignant. Il s'est engagé dans l'armée canadienne en 1939, a été promu au grade de major et a participé au débarquement du jour J en France. Attaché au ministère des Anciens combattants de 1945 à 1979, il s'est réengagé dans la Milice en 1946; il a été nommé Brigadier en 1963. A reçu en 1950, la Décoration canadienne pour compétence et, en 1964, la Décoration des Forces canadiennes.

B. KOESTER, C.D., Ph.D.

En août dernier, M. Koester a été nommé greffier de la Chambre des communes. Né en 1926, il est marié et père de cinq enfants. Il a fait ses études au Regina Central Collegiate Institute, au Collège de la marine royale canadienne, à l'Université de la Saskatchewan ainsi qu'à l'Université de l'Alberta. A partir de 1942, il a servi dans la Marine royale du Canada ainsi que dans la Réserve de la marine royale canadienne, d'où il s'est retiré en 1960 avec le grade de lieutenant-commander. Il a été professeur et Chef du département d'histoire au Sheldon-Williams Collegiate, de Regina (Saskatchewan), de 1956 à 1959; il a occupé le poste de greffier adjoint de l'Assemblée législative de la Saskatchewan de 1959 à 1960 puis celui de greffier de cette même assemblée, de 1960 à 1969. Il a été également professeur agrégé d'histoire à l'Université de Regina de 1969 à 1975, et chef du Département d'histoire de 1974 à 1975, puis a été nommé greffier adjoint de la Chambre des communes de 1975 à août 1979. Il est l'auteur d'un grand nombre de publications parlementaires et historiques et d'autres ouvrages littéraires.

M. Koester remplace M. Alistair Fraser qui a occupé le poste de greffier de la Chambre des communes de 1967 à août 1979.



OTTAWA - SENAT DU CANADAM. THOMAS GUY BOWIE

Le 20 septembre 1979, M. Bowie était nommé Gentilhomme Huissier de la Verge noire du Sénat.



M. Bowie, né en 1917 dans le comté de Sussex en Angleterre, est le fils du Major et de Mme Bowie, d'Ottawa. Il est marié et père de quatre enfants. Il s'est engagé dans les Forces canadiennes en 1940 et a servi, à titre de lieutenant et de capitaine au Canada, en Afrique du Nord et en Nouvelle-Guinée. Il a étudié à l'Army War Staff College, en Australie. Au moment de sa retraite il avait le grade de major. A la fin de la guerre, il a été promu au rang de lieutenant-colonel commandant la garde à pied du gouverneur général et a été nommé, par la suite, aide-de-camp de Son Excellence, le très honorable Vincent Massey, C.H., gouverneur général du Canada.

En 1965, M. Bowie se joignait au personnel du Secrétariat des relations interparlementaires, en tant que fonctionnaire supérieur; jusqu'à sa nomination au poste administratif qu'il occupe maintenant au Sénat, il était secrétaire-trésorier de l'Association parlementaire canadienne auprès de l'OTAN.

M. Bowie remplace le major Guy Vandelac qui a rempli pendant neuf ans les fonctions de Gentilhomme Huissier de la Verge noire.

SASKATCHEWAN - M. E.C. WHELAN
(Regina - Nord-Ouest)

C'est le 1er Juillet, 1979 que M. Whelan a démissionné à l'Assemblée législative de la Saskatchewan après plus de 19 ans à l'Assemblée et cinq ré-élections provinciales consécutives. M. Whelan avait été ministre des Ressources naturelles de novembre 1975 à novembre 1976 et ministre à la Consommation de novembre 1976 au 18 juin 1979.

La date de l'élection partielle n'a pas encore été annoncée.

QUEBEC - M. ROBERT BURNS
(Maisonneuve)

Le 8 août dernier, M. Robert Burns, ministre d'Etat à la Réforme électorale et parlementaire et député de Maisonneuve depuis 1970, annonçait officiellement sa démission du cabinet ainsi que de l'Assemblée nationale pour des raisons de santé. On se rappellera qu'en mai 1978, M. Burns avait été terrassé par un infarctus qui devait le forcer à abandonner son poste de leader parlementaire qu'il cumulait avec le ministère d'Etat. Cette démission était sans surprise puisqu'en juin dernier, M. Burns avait rendu publique son intention de quitter la vie politique. Elu en 1970 pour la première fois, Robert Burns devint leader parlementaire du Parti Québécois alors dans l'opposition. Réélu en 1973, il assume à nouveau cette fonction mais son parti est devenu à ce moment l'opposition officielle. M. Burns a laissé sa marque comme étant un parlementaire combatif et un expert en matière de procédure. Comme ministre, il a parrainé la Loi 92, dite loi du référendum, et la Loi sur le financement des partis politiques. Il a en outre initié et piloté la télédiffusion des débats et a lancé un livre vert sur la réforme électorale au Québec.

Suite à cette démission, un troisième comté fera l'objet d'une élection partielle que le Premier ministre a annoncée pour le 14 novembre.

KIRIBATI: LE 41^e ETAT MEMBRE DU COMMONWEALTH

Les Iles Gilbert, l'une des colonies les plus petites et les plus éloignées de la Grande-Bretagne, ont obtenu leur indépendance le 12 juillet dernier. Elles sont maintenant connues sous le nom de KIRIBATI (prononcer KIRIBAS).

L'article qui suit est apparu dans la revue "Commonwealth Currents", édition de juin 1979, publiée par le Secrétariat du Commonwealth à Londres, Grande-Bretagne.

Kiribati (environ 52,000 habitants) est situé près de l'endroit où la ligne internationale de changement de date traverse l'équateur, dans le Pacifique du Sud. Bien que leur superficie totale ne soit que de 684 kilomètres carrés, les îles sont dispersées sur plus de 5 millions de kilomètres carrés d'océan, englobant les îles Banaba (anciennement l'Île Océan), jadis riche en phosphate, ainsi que Phoenix et Line. La capitale, Tarawa, est l'un des seize atolls de corail qui forment les îles Gilbert; elle est située à près de 4 000 kilomètres de Sydney, (Australie) et de quelque 2 300 kilomètres de Suva, la capitale des îles Fidji.

Jusqu'en 1975, les îles faisaient partie des îles Gilbert et Ellice administrées comme une seule colonie par la Grande-Bretagne. Après leur séparation, les îles Ellice agissant plus rapidement, ont obtenu leur indépendance le 1^{er} octobre 1978 sous le nom de Tuvalu (population de 10 000 habitants).

Le 1^{er} janvier 1977, les îles Gilbert ont obtenu leur autonomie interne complète. Des élections générales ont été tenues en février 1978 et le mois suiv-

ant, M. Ieremia Tabai était élu premier ministre de la Chambre d'assemblée.

Dans ses débats constitutionnels avec le gouvernement britannique et à la conférence tenue en novembre 1978, le gouvernement des îles Gilbert s'est fait conseiller par le petit groupe pluridisciplinaire du Fonds du Commonwealth pour la collaboration technique (TAG).

Des conseillers économiques et financiers ont pris part à la conférence pour aider à élaborer une entente sur l'aide au développement et l'appui budgétaire que la Grande-Bretagne apporterait à Kiribati après l'obtention de son indépendance. Deux conseillers juridiques du TAG ont donné leurs conseils sur un certain nombre de problèmes complexes concernant la nouvelle constitution des îles.

Le 12 juillet, le ministre en chef, bien que conservant son poste de député, a pris le pouvoir en qualité de Bériténti (président) en vertu d'une nouvelle constitution républicaine qui prévoit un gouvernement unitaire avec une assemblée législative et un cabinet exécutif.

Âgé de 29 ans, le président Tabai

devient le plus jeune chef d'Etat du Commonwealth.

Même si c'est une ressource qui se fait de plus en plus rare, le phosphorite, qu'on exploite à Banaba depuis 75 ans pour en faire un engrais peu dispendieux, constitue encore la principale source de revenu de Kiribati.

La British Phosphate Commissioners (BPC), qui exploite le phosphate au nom des gouvernements de l'Australie, de la Grande-Bretagne et de la Nouvelle-Zélande, est à l'heure actuelle l'employeur le plus important de Kiribati. Le TAG a aidé le gouvernement des Iles Gilbert à étudier ses rapports avec la BPC.

Le nouveau gouvernement devra dès maintenant trouver une nouvelle source de revenu. Les ressources en phosphate seront complètement épuisées dans l'année qui vient; en 1976, elles représentaient 94.5% de la valeur totale des exportations. L'année dernière, le TAG a aidé le gouvernement à négocier avec un consortium américains intéressé à chercher du phosphate et d'autres minerais dans les lagunes peu profondes. De nouvelles dispositions concernant la taxation de l'exploitation du minerai et l'octroi de permis avaient déjà été établies avec l'aide du TAG; elles seront appliquées si des minerais sont découverts en quantité suffisante pour en rendre l'exploitation rentable.

D'excellentes possibilités de pêche en haute mer et dans les lagunes fournissent à Kiribati une autre source de revenus. On encourage maintenant la petite entreprise de pêche traditionnelle dans les lagunes et l'on commence à faire la pêche commerciale du thon, surtout près des îles Phoenix. Les principaux ports sont situés à Tarawa (Anse de Betio) et Banaba.

L'infertilité du sol limite le potentiel agricole. La seule culture rentable est la noix de coco, qui constitue une importante source de nourriture et de boisson, le coprah, l'écorce séchée de la noix de coco, est la seule culture com-

merciale. Les plantations commerciales de coprah dans les Îles Line fournissent une autre source d'emploi. En 1976, la société australienne Burns Philp a replanté et élargi ses plantations sur les îles Washington et Fanning pour augmenter la production, tirant profit de la hausse du prix du coprah. Le TAG conseille actuellement le gouvernement sur ses rapports avec la société, qui détient la seule propriété foncière perpétuelle et libre du groupe d'îles.

En dépit d'une balance des paiements favorable, grâce surtout à la taxe levée sur l'exploitation du phosphate, Kiribati compte beaucoup sur l'aide étrangère pour l'amélioration de son infrastructure, son expansion rurale et ses pêches. En 1977, \$6 millions australiens au titre d'une aide bilatérale ont été investis dans les pêches et dans la construction de péniches de débarquement, de jetées, de routes, d'installations aéroportuaires et d'immeubles pour le gouvernement, d'écoles secondaires, d'égoûts, de canaux de navigation et d'usines de traitement de la noix de coco.

L'aide financière et technique continuera de jouer un rôle très important. Le fait que les îles qui forment le pays sont tellement éparpillées et éloignées en rend l'administration, le transport et les communications des plus difficiles. L'économie se fondait surtout sur des gisements limités de phosphate, maintenant presque épuisés, et une seule culture commerciale fort sensible aux fluctuations des prix. Les perspectives d'emploi pour les travailleurs dont le nombre croît très rapidement sont assez sombres; en effet, de nombreux jeunes sont obligés de quitter leur foyer pour chercher du travail sur des îles éloignées ou s'engager sur des navires étrangers.

Ces problèmes sont très courants dans les îles du Pacifique du Sud. Kiribati continuera de profiter d'une relation spéciale avec la Grande-Bretagne, mais aura également la possibilité de renforcer ses liens d'intensifier la coopération avec d'autres régions dans l'intérêt du progrès social et économique.

LA 25^e ASSEMBLEE GENERALE DE L'APC

LES DEPUTES SE TOURNENT VERS DE NOUVEAUX HORIZONS

Cette article a paru dans la revue
"Commonwealth Currents, édition d'août 1979*

Parmi les sujets que les parlementaires du Commonwealth ont décidé d'étudier, deux questions préoccupent tous les pays-membres, à savoir, l'examen des dépenses publiques et la politique scientifique.

Lors de sa réunion semi-annuelle, en mai, le comité exécutif de l'Association des parlementaires du Commonwealth a passé en revue ses travaux en s'attachant surtout aux nouvelles entreprises et à l'expansion générale qui doivent être financées à partir du fonds de roulement de l'Association.

Se rencontrant à Perth dans le cadre du 150^e anniversaire de la fondation de l'Australie de l'ouest, le comité de l'APC a convenu d'orienter ses colloques locaux sur l'usage et la procédure parlementaires de manière à répondre aux demandes continues exprimées surtout par les parlements qui connaissent un afflux de nouveaux députés à la suite d'élections générales.

Le comité a préparé le terrain en une de la Conférence plénière de l'APC qui aura lieu en Nouvelle-Zélande à la fin de novembre. Son ordre du jour portera sur des questions parlementaires courantes plutôt que sur des discussions générales relatives aux affaires internationales.

*Cette revue est publiée par le Secrétariat du Commonwealth à Londres.

GROS PLAN SUR...LA NOUVELLE-ZÉLANDE

La 25e Conférence Parlementaire du Commonwealth se déroulera cette année en Nouvelle-Zélande, du 17 novembre au 2 décembre. Des parlementaires représentant quelque 110 chambres législatives des nations membres et leurs états et provinces, des états associés et autonomes ainsi que des territoires dépendants seront les invités du Parlement de la Nouvelle-Zélande.

GENERALITES SUR LA NOUVELLE-ZELANDE

GEOGRAPHIE

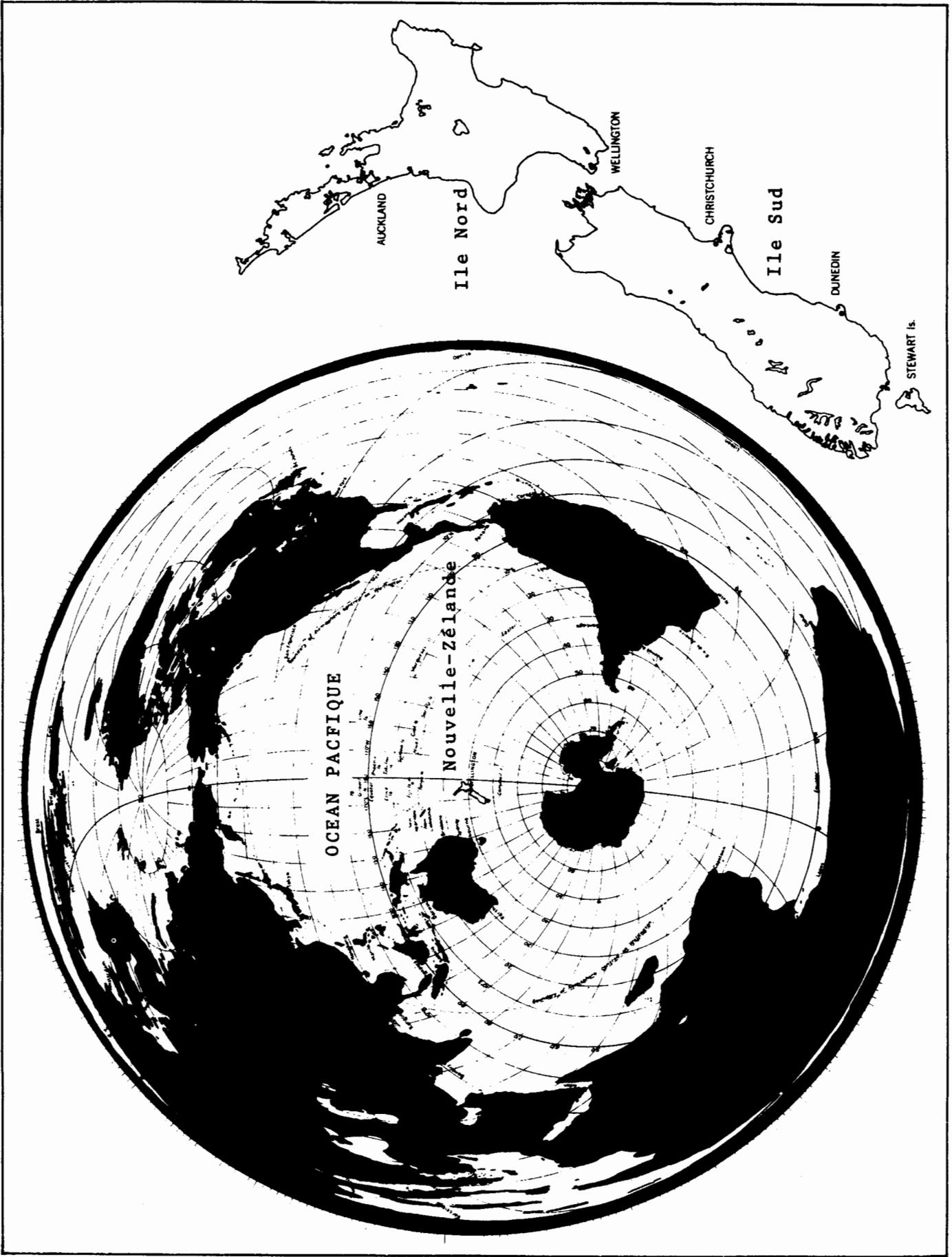
La Nouvelle-Zélande semble minuscule et perdue dans l'immensité de l'océan Pacifique. Mais, ensemble, les deux grandes îles qui forment ce pays représentent à peu près la même superficie que l'Italie ou le Japon. Le voisin le plus proche de la Nouvelle-Zélande, le sous-continent australien se trouve à 1,600 kilomètres. La distance qui les sépare est presque la même que celle qui sépare Vancouver de Saskatoon.

La Nouvelle-Zélande comprend deux grandes îles: l'île du Nord et l'île du Sud, et plusieurs petites îles. Une chaîne de montagnes traverse les deux grandes îles du Nord et du Sud. L'île du Sud se distingue surtout par les vastes plaines de Canterbury qui se trouvent à l'est, et une mince bande de terre couverte de forêt à l'ouest. Un haut plateau volcanique recouvre le centre de

l'île du Nord: on y trouve de vastes plaines s'étendant vers l'ouest et où se pratique l'exploitation laitière; la partie nord se termine en une étroite péninsule. On trouve plusieurs espèces de pins et de hêtres dans la région forestière. Le climat de la Nouvelle-Zélande est tempéré, sans changement saisonnier important, mais avec des contrastes régionaux considérables qui sont surtout causés par le relief accentué du pays. La précipitation atmosphérique est très grande dans la plupart des régions.

Les territoires de la Nouvelle-Zélande sont les îles Cook et Niue, chacune ayant un gouvernement autonome, et les dépendances: les îles de Ross et Tokelau. Les îles Cook, Niue et Tokelau, sont situées dans la partie centrale-sud du Pacifique et Ross se trouve dans l'Antarctique.

Renseignements: Publications officielles distribuées par le Haut-Commissariat de la Nouvelle-Zélande à Ottawa.



GROS PLAN SUR...LA NOUVELLE-ZÉLANDE

La 25e Conférence Parlementaire du Commonwealth se déroulera cette année en Nouvelle-Zélande, du 17 novembre au 2 décembre. Des parlementaires représentant quelque 110 chambres législatives des nations membres et leurs états et provinces, des états associés et autonomes ainsi que des territoires dépendants seront les invités du Parlement de la Nouvelle-Zélande.

GENERALITES SUR LA NOUVELLE-ZELANDE

GEOGRAPHIE

La Nouvelle-Zélande semble minuscule et perdue dans l'immensité de l'océan Pacifique. Mais, ensemble, les deux grandes îles qui forment ce pays représentent à peu près la même superficie que l'Italie ou le Japon. Le voisin le plus proche de la Nouvelle-Zélande, le sous-continent australien se trouve à 1,600 kilomètres. La distance qui les sépare est presque la même que celle qui sépare Vancouver de Saskatoon.

La Nouvelle-Zélande comprend deux grandes îles: l'île du Nord et l'île du Sud, et plusieurs petites îles. Une chaîne de montagnes traverse les deux grandes îles du Nord et du Sud. L'île du Sud se distingue surtout par les vastes plaines de Canterbury qui se trouvent à l'est, et une mince bande de terre couverte de forêt à l'ouest. Un haut plateau volcanique recouvre le centre de

l'île du Nord: on y trouve de vastes plaines s'étendant vers l'ouest et où se pratique l'exploitation laitière; la partie nord se termine en une étroite péninsule. On trouve plusieurs espèces de pins et de hêtres dans la région forestière. Le climat de la Nouvelle-Zélande est tempéré, sans changement saisonnier important, mais avec des contrastes régionaux considérables qui sont surtout causés par le relief accentué du pays. La précipitation atmosphérique est très grande dans la plupart des régions.

Les territoires de la Nouvelle-Zélande sont les îles Cook et Niue, chacune ayant un gouvernement autonome, et les dépendances: les îles de Ross et Tokelau. Les îles Cook, Niue et Tokelau sont situées dans la partie centrale-sud du Pacifique et Ross se trouve dans l'Antarctique.

LES VILLES DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE

Bien que l'économie néo-zélandaise dépende encore largement de l'exportation des produits agricoles, la plupart des néo-zélandais (77.3%) vivent dans les villes. Des quatre villes principales, deux dans chaque grande île, Auckland est la plus septentrionale et la plus grande, sa population s'élevant à près de 800 000 habitants. Un peu plus au sud, la ville de Wellington, la capitale, compte plus de 350 000 habitants. Dotée d'un port magnifique, Wellington est le centre administratif et géographique du pays. Les principales villes de l'île du Sud sont Christchurch et Dunedin. Christchurch fait souvent penser à une ville anglaise, fidèle aux idées de ses fondateurs. Dunedin est d'origine essentiellement écossaise; c'est ainsi qu'on appelait jadis Edimbourg.

LES HABITANTS

La population de la Nouvelle-Zélande dépasse 3.1 millions, dont plus de 250 000 sont des Maoris. Les habitants des îles Cook (environ 17 000), Niue (environ 4 000) et Tokelau (environ 1 600) sont de descendance polynésienne et européenne. Après avoir obtenu leur autonomie, les habitants des îles Cook et Niue ont voulu garder leur citoyenneté néo-zélandaise. Personne n'habite de façon permanente dans la dépendance de Ross mais les stations scientifiques qui s'y trouvent sont dotées de personnel à longueur d'année.

Pour la plupart, les habitants sont chrétiens.

LANGUE

L'anglais est la langue officielle et

bien que presque tous les Maoris parlent anglais, certains continuent d'utiliser leur langue en famille. Il y a quelques années, on craignait que la langue ne disparaisse complètement mais elle a retrouvé sa vitalité grâce à une directive du gouvernement exigeant que l'enseignement en maori soit offert à tous les étudiants qui le désirent. Certains mots maoris sont utilisés couramment en Nouvelle-Zélande. Par exemple, bon nombre de néo-zélandais emploient le terme maori "Pakeha" pour désigner un blanc ou un européen ou d'autres termes rappelant les origines ethniques.

RAPPEL HISTORIQUE

On connaît peu de choses sur les premiers habitants polynésiens, les chasseurs Moa, dont la plupart habitaient l'île du Sud depuis l'an 700 de notre ère. On croit généralement que les Maoris, un peuple polynésien, se sont établis pour la première fois en Nouvelle-Zélande entre les 13e et 15e siècles.

Le premier Européen à apercevoir la Nouvelle-Zélande fut un employé de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, du nom d'Abel Janzoon Tasman, en 1642. En 1769, le capitaine James Cook dressa la carte du littoral mais il fallut attendre le Traité de Waitangi en 1840 pour que soit proclamé la souveraineté britannique sur la Nouvelle-Zélande. Dès lors, le nombre des émigrants britanniques vers la Nouvelle-Zélande fut si élevé que dès 1858, les nouveaux arrivants commençaient à surpasser en nombre les premiers occupants, les Maoris. La Compagnie de la Nouvelle-Zélande vint en aide à plusieurs de ces émigrants. L'Acte Constitutif de la Nouvelle-Zélande fut adopté en 1852 et le régime de gouvernement responsable entra en vigueur en 1856. La Nouvelle-Zélande devint autonome en 1876.

SYSTEME DE GOUVERNEMENT

La Nouvelle-Zélande a reçu le statut de dominion le 26 Septembre 1907. C'est une monarchie constitutionnelle dotée d'un gouvernement responsable devant un Parlement monocaméral. Le chef d'Etat, Sa Majesté la Reine Elizabeth II, est représenté en Nouvelle-Zélande par un gouverneur-général nommé pour cinq ans.

Comme le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande ne possède pas de constitution écrite. Sa constitution se retrouve dans les lois des Parlements impérial et néo-zélandais et dans les jugements des cours supérieures des deux pays.

Dans le système parlementaire néo-zélandais, il n'y a pas de Chambre haute (le conseil législatif a été supprimé en 1950) ni de système fédéral (les Assemblées législatives provinciales ont été supprimées en 1877) de sorte que le parti remportant la majorité au Parlement détient effectivement le pouvoir. Ce pouvoir du parti majoritaire est atténué par des élections générales tous les trois ans. En effet, les néo-zélandais tiennent beaucoup à cette forme de gouvernement responsable car, dans un referendum tenu en 1967, ils ont rejeté, par une majorité de plus de deux contre un, une proposition visant à prolonger à quatre ans la durée du mandat de leurs élus.

Il existe 92 électors, dont quatre sièges réservés aux Maoris. Tous les hommes majeurs ont obtenu le droit de vote en 1879 et, en 1893, la Nouvelle-Zélande est devenue le premier pays à accorder le droit de vote aux femmes. Pour voter, il faut avoir 18 ans et presque tous les résidents permanents, (même s'ils ne sont pas citoyens néo-zélandais), peuvent exercer leur droit de vote.

Il y a deux principaux partis politiques en Nouvelle-Zélande:

La Parti travailliste néo-zélandais, qui a été au pouvoir de 1935 à 1948, de 1957 à 1960, de 1972 à 1975. Il a toujours été fortement appuyé par les centres urbains, les universités et les syndicats; et

Le Parti national néo-zélandais, qui a été au pouvoir de 1948 à 1972, sauf pendant trois ans entre 1957 et 1960; il a remporté les élections générales en 1975 et 1978. Le Parti national a toujours été fortement appuyé par le secteur agricole et le monde des affaires.

Répartition des sièges: Parti national, 50; Parti travailliste, 41; Coalition crédit social, 1. (Il existe un quatrième parti, le Values Party.)

Le très honorable R.D. MULDOON est premier ministre de Nouvelle-Zélande et le très honorable W.E. ROWLING est chef de l'opposition.

Nota: En 1936, la Nouvelle-Zélande était probablement le premier pays à diffuser "en direct" les débats du Parlement.

ECONOMIE

Industries nouvelles en pleine expansion

La prospérité de la Nouvelle-Zélande repose en grande partie sur l'agriculture mais les deux-tiers de la population active de 1.2 million travaillent dans

les villes ou les usines plutôt que dans les champs. Bon nombre d'usines transforment les matières premières des fermes et des forêts et produisent de la viande en conserve, des légumes congelés, de la caséine, du beurre, de la viande congelée, du fromage, du lait en poudre et condensé, des tapis, des meubles et du papier journal. Les exportations de ces produits augmentent constamment. La Nouvelle-Zélande est déjà au premier rang des pays exportateurs de mouton, d'agneau et de produits laitiers, et au deuxième des pays exportateurs de laine.

L'élevage du cerf y est relativement récent. Il a néanmoins connu un succès considérable et s'est rapidement développé. Environ 50 000 à 60 000 chevreuils sont déjà domestiqués et leur nombre devrait rapidement augmenter sous peu, car les andouillers veloutés des cerfs rapportent beaucoup plus que la venaison.

L'abondance de lacs et de rivières assure 84% de l'énergie électrique de la Nouvelle-Zélande, l'une des moins chères au monde. L'exploitation de pétrole et de minerais se fait sur une grande échelle et, bien que l'on n'ait pas trouvé de gisements très importants, des quantités considérables de pétrole, de gaz naturel, de sables ferrugineux et autres minerais ont été découvertes et sont exploitées.

Le développement du tourisme est un facteur important de l'économie. En 1977, le nombre de touristes avait quadruplé par rapport à celui de 1965 et bien que 60% des touristes viennent de l'Australie, le nombre de visiteurs nord-américains ne cesse d'augmenter.

EMPLOIS ET IMPOTS

Le nombre de chômeurs en Nouvelle-Zélande n'a jamais été aussi considérable que dans les autres pays industrialisés; en effet, seuls 3 ou 4%* de la population active sont sans emploi.

L'impôt sur le revenu est retenu à la source. Il est progressif et fait intervenir les salaires, traitements, dividendes et autres revenus ainsi que certaines exemptions et dégrèvements. Les exemptions sont déduites du revenu imposable, et les dégrèvements, du montant de l'impôt. Les taux de base** de l'impôt sur le revenu varient en fonction du montant du revenu imposable: ils se situent à 23,5% entre \$2 500 et \$3 000; à 39,5% entre \$5 500 et \$6 000; à 48% entre \$8 000 et \$10 000; ils s'élèvent ensuite progressivement jusqu'à un taux maximum de 60% sur tout revenu imposable dépassant \$22 000.

ENSEIGNEMENT

L'enseignement est obligatoire pour les Néo-Zélandais de six à quatorze ans. Il est dispensé dans les 2,250 écoles primaires et secondaires et les 233 écoles secondaires d'Etat; c'est un enseignement séculier et gratuit jusqu'à l'âge de 19 ans; les parents doivent toutefois payer les uniformes s'ils sont obligatoires.

En plus des écoles d'Etat, on compte 325 écoles primaires privées et 109 écoles secondaires privées, construites et administrées principalement par les églises.

* Chiffre non officiel communiqué par le Haut-Commissariat de la Nouvelle-Zélande, à Ottawa.

**1977.

Pour les enfants habitant des endroits reculés, et pour ceux qui ne peuvent pas se rendre à l'école, un enseignement primaire et secondaire à plein temps est assuré par correspondance.

La Nouvelle-Zélande compte sept universités: Auckland, Waikato (Hamilton), Massey (Palmerston North), Victoria (Wellington), Canterbury et Lincoln (Christchurch), et Otago (Dunedin).

VIE CULTURELLE ET ARTISTIQUE

La vie culturelle de la Nouvelle-Zélande, comme sa population, puise ses ressources d'Europe et de Polynésie.

Les premiers Maoris n'avaient pas de langue écrite; ils exprimaient leur histoire et leurs croyances religieuses dans des chansons, des danses et des sculptures belles et compliquées. Certaines de ces sculptures, en bois, en pierre et en os de baleine, représentent les plus belles réalisations artistiques de tous les peuples polynésiens.

Le gouvernement subventionne la peinture, la sculpture et d'autres activités artistiques, comme le ballet, le théâtre, les films, la musique et l'opéra, par un organisme indépendant, le Queen Elizabeth II Arts Council et offre des facilités permettant de former les musiciens et des danseurs prometteurs. Les conseils des arts régionaux aident également des groupes d'amateurs et des particuliers dans les efforts qu'ils font pour promouvoir la participation aux arts visuels et d'interprétation.

SPORTS

Le rugby et le football (soccer) jouissent d'une grande popularité. Femmes et hommes s'adonnent au hockey sur gazon (la Nouvelle-Zélande a remporté la médaille d'or aux Jeux Olympiques de Montréal) ainsi qu'au soccer, au basket-ball et différents autres sports. Le netball, une adaptation du basket-ball, joué à l'extérieur, est beaucoup pratiqué par les femmes. Certaines jeunes femmes préfèrent la marche synchronisée, sport d'équipe propre à la Nouvelle-Zélande, qui a acquis une certaine popularité dans le monde. Le cricket est l'un des sports d'été les plus populaires. L'aviron compte beaucoup d'adeptes, de même que le surf de sauvetage, sport qui a entraîné la création de clubs qui luttent pour remporter des trophées lors de compétitions qui se déroulent dans tout le pays.

SYMBOLE NATIONAL

Le kiwi est souvent arboré comme emblème national et la fédération des manufacturiers de Nouvelle-Zélande a adopté une forme stylisée de cet oiseau comme symbole officiel. Le kiwi est un oiseau nocturne unique qui ne vole pas et qui existe seulement en Nouvelle-Zélande, depuis 12 millions d'années.

Les kiwis, dont l'espérance de vie est d'environ 25 ans, forment des couples à vie et ont une vie familiale stable dans laquelle la femelle (probablement la première suffragette du monde) n'a pas la vie trop difficile. C'est le mâle qui s'occupe de construire le nid et qui couve les oeufs. La tâche la plus importante de la femelle est de pondre un oeuf relativement énorme, dont le poids est près du quart de celui de la mère.

CINQUIEME COLLOQUE DE LA REGION CANADIENNE DE L'APC

C'est à Toronto, cette semaine, du 15 au 19 octobre, qu'a lieu le cinquième colloque sur la pratique parlementaire. Au cours des séances seront examinés certains aspects du travail des comités parlementaires. La promesse de renforcer les comités du Parlement du Canada, faite pendant la dernière campagne électorale montre bien que l'importance de ces comités s'est accrue, et l'adoption par la Chambre des communes du Royaume-Uni d'un nouveau système de comités fait de cette question un sujet d'étude fort à propos.

Les participants au colloque étudieront le recours aux comités pour l'examen de griefs, le rôle des comités par rapport à la collectivité et à l'économie, les pouvoirs des comités et la protection des témoins, le recours à des comités spéciaux, ainsi que d'autres aspects de ces importants agents parlementaires que sont les comités. Prendront notamment la parole à ce colloque l'hon. Richard Hatfield, premier ministre du Nouveau-Brunswick, et M. George Cunningham, député d'Islington South et de Finsbury à la Chambre des communes britannique. M. Cunningham est l'auteur de l'amendement proposé au projet de loi écossais sur la dévolution qui, de l'avis de bon nombre, a décidé du rejet du bill. Sera également présent M. Kenneth Baker, qui, tout comme M. Cunningham, est membre du Comité de la procédure de la Chambre des communes.

Le lundi 15 octobre, en soirée, les participants entendront M. Dietrich Stobbe, président du Bundesrat de la République fédérale d'Allemagne et maire de Berlin, qui parlera du fédéralisme en Allemagne. M. Walter Kravitz, spécialiste à la Bibliothèque du Congrès des Etats-Unis d'Amérique, participera également au colloque. Sa connaissance des régimes parlementaire et présidentiel devrait lui permettre d'apporter une contribution fort intéressante au colloque.

Le programme, qui prévoit des séances en soirée, permettra aux participants d'assister aux débats de l'Assemblée législative ontarienne, qui a repris ses travaux le 11 octobre.

LA 19e CONFERENCE REGIONALE CANADIENNE:

Rapport sommaire

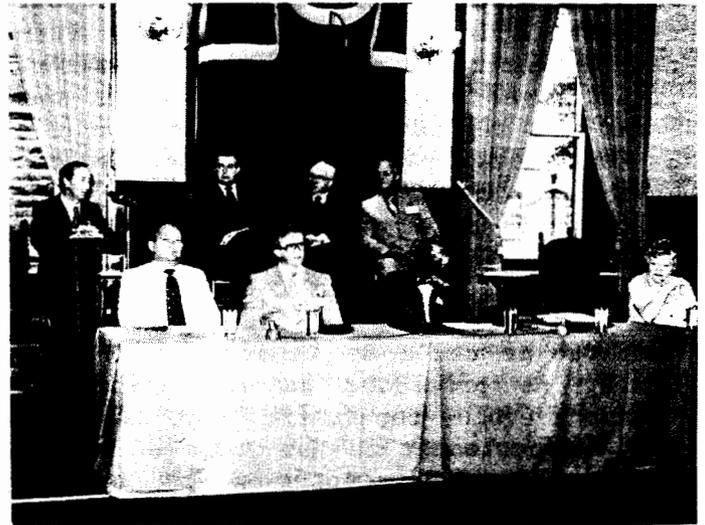
Les délégués et les observateurs à la 19^{ème} Conférence régionale de l'APC se sont réunis le lundi 13 août 1979 dans l'édifice historique de l'assemblée législative du Nouveau-Brunswick à Fredericton. La Conférence a été inaugurée par l'hon. H. J. Robichaud, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick. Dans son allocution, son honneur a indiqué que le bicentenaire du Nouveau-Brunswick serait célébré en 1985 et que cette année marquait le 375^{ème} anniversaire des visites de Champlain et d'Hébert en Acadie et au Québec.

Avant les déclarations préliminaires, l'hon. Richard Hatfield, premier ministre du Nouveau-Brunswick et l'hon. James Jerome, président de la Chambre des communes ont prononcé des allocutions de bienvenue. Parmi les représentants officiels on notait aussi l'hon. Renaude Lapointe, présidente du Sénat du Canada, le secrétaire général adjoint de l'APC, Palitha Weerasinghe, M. Ian G. Imrie, secrétaire trésorier de la Section canadienne ainsi que M. David Peterson, secrétaire de la section du Nouveau-Brunswick.

L'orateur de l'assemblée législative du Nouveau-Brunswick, l'hon. Robert McCready, a présidé la première session de travail qui traitait de l'exploitation et de la conservation des ressources marines du Canada. M. Hazen Myers a conduit le débat qui s'est concentré sur la nouvelle limite de pêche de 200 milles ainsi que sur les grandes possibilités de développement économique qui s'offre actuellement aux Canadiens dans le domaine des exportations et des nouvelles industries de transformation. Les orateurs ont aussi parlé des possibilités de pêche que l'on prévoit réaliser dans le domaine de l'exploitation des ressources minières

et pétrolières des fonds de marins. A cet égard, la collaboration des gouvernements fédéral et provinciaux est essentielle pour qu'il y ait dialogue constant en ce qui concerne des responsabilités constitutionnelles qui sont encore mal réparties. Au cours de séance de travail de l'après-midi, les membres de la région canadienne ont présenté des rapports sur la situation de l'Association, et en particulier sur la prochaine Conférence générale qui se tiendra en Nouvelle-Zélande, ainsi que sur les progrès réalisés quant à la mise en valeur du fonds de roulement de l'APC.

Mardi, les délégués avaient le choix entre deux visites. Le premier groupe s'est rendu au parc historique de Kings Landing, où une communauté a été établie pour préserver, dans un cadre authentique, un grand nombre de beaux édifices remontant aux pionniers du Nouveau-Brunswick. Le deuxième groupe a poursuivi son étude des ressources piscicoles des Maritimes, avec une sortie à Shediac qui a permis aux délégués d'observer de près l'industrie du homard de la province.



A l'ouverture de la Conférence. A l'arrière-plan, de g. à d., le Président Jerome, le Premier ministre Hatfield, son hon. M.H. Robichaud et le Président McCready. Au premier plan, de d. à g., la Présidente Lapointe et MM. Weeasinghe, D. Peterson et I. Imrie.

Mercredi, les membres de la Conférence se sont rendus au site idyllique de St Andrews, s'arrêtant en route pour une visite de la ville et du port moderne de Saint-Jean.

Jeudi matin, le 16 août, on apprenait la triste nouvelle du décès du très hon. John G. Diefenbaker qui, des décennies durant, fut un ardent défenseur du Commonwealth et de l'APC. Le président, M. McCready, a demandé d'observer une minute de silence puis a donné la parole à l'ami de longue date de M. Diefenbaker, le sénateur Grosart qui parla de la perte de son "chef" et de son attachement pour le Parlement. Il a rappelé son insistance à faire de la suprématie du Parlement la question capitale de l'élection de 1957. "Je me souviens qu'il m'a dit plus d'une fois que ce serait la question-clé. Je n'ai compris ce qu'il voulait dire qu'après l'avoir entendu parler pour la première fois à ce sujet. Il avait pris la parole à une assemblée publique pour dire ceci: 'J'aime la Chambre des communes.' Il était très attaché aux institutions dont nous allons discuter pendant cette séance." La Conférence a ensuite pris acte, dans le compte-rendu de ses délibérations, et à l'occasion du décès de ce grand parlementaire canadien, de la tristesse ressentie par tous les parlementaires et par tous ceux qui sont attachés à l'institution du Parlement.

L'hon. Clément Richard, président de l'Assemblée nationale du Québec, a ensuite commencé à discuter de la réforme électorale et de l'avenir des institutions parlementaires au Canada. Une discussion passionnée sur les avantages de la représentation proportionnelle, le recours



Ci-haut, le sénateur Grosart annonçant le décès de l'ancien Premier ministre Diefenbaker. A sa droite, M. Foster et le Président Graham.

au référendums, les règlements financiers concernant les élections, les sessions parlementaires à dates fixes et la redistribution ont fait suite à l'allocation du président Richard.

Le vendredi 17 août, la Conférence a examiné la question de la protection des droits de la personne. Pour amorcer le débat, le Commissaire pour le Canada des droits de la personne, M. Gordon Fairweather, a mis les délégués au courant du mandat et des travaux actuels de sa Commission. Evidemment, les points de vue sur la question étaient très divers. La transcription de la séance aidera les membres à définir les activités dont se charge la Commission canadienne selon ses structures actuelles et leur permettra d'examiner la nécessité de nouvelles mesures législatives.

L'Orateur suppléant de l'Assemblée législative de l'Ontario, M. Hugh Edgihoffer, a ouvert les discussions de l'après-midi en abordant les rapports entre les média et le Parlement. Cette question a suscité un grand intérêt, car personne ne se froisse autant qu'un homme politique dont on déforme les propos, si ce n'est qu'un parlementaire dont on ne parle jamais.

En tant qu'ancien journaliste, le sénateur Nancy Bell a estimé que les média faisaient preuve de carence dans leurs reportages sur le Parlement, et d'autres orateurs ont aussi dénoncé le manque d'intérêt envers les députés qui ne sont ni chef de parti ni ministre. On a fait valoir, à la décharge des média, que leurs ressources étaient minces et que le renouvellement constant des journalistes à la tri-

bune de la presse ne permettait pas souvent aux nouveaux venus d'approfondir leurs connaissances des institutions parlementaires, ce qui serait nécessaire pour que l'on puisse se fier à leurs reportages.

L'utilité des conférences est due en grande partie aux rencontres officieuses et au temps passé à l'extérieur de la salle de réunion. Les hôtes du Nouveau-Brunswick ont pu assurer un équilibre harmonieux entre les heures de débat et les loisirs.

A St. Andrews, le point culminant de la visite a été le grand dîner servi jeudi soir à tous les participants sur la plage du l'hôtel Algonquin.

Une transcription intégrale de la Conférence du Nouveau-Brunswick sera envoyée plus tard à tous les participants ainsi qu'aux secrétaires de toutes les sections de l'APC et aux bibliothèques parlementaires canadiennes.



A l'hôtel Algonquin, à St. Andrews. Un dernier regard avant de quitter.

ORDRE DU JOUR DE LA 19^e CONFERENCE REGIONALE

I. CEREMONIES D'OUVERTURE

II. ADOPTION DE L'ORDRE DE JOUR ET DU REGLEMENT.

III. QUESTIONS CONCERNANT L'APC:

1. Activités de l'APC sur le plan du Commonwealth.
2. Rapports des activités de la Région canadienne, y compris les rapports des sections canadiennes (par roulement) sur les activités de l'année.
3. Rapport de la réunion du Conseil de la Région canadienne à Ottawa le 25 Fevrier 1978.

IV. QUESTIONS GENERALES:

1. La Mise en valeur et la Conservation des Ressources marines au Canada.
2. La Réforme parlementaire et l'avenir des Institutions parlementaires.
3. La Protection des Droits de la Personne au Canada.
4. Relations entre le Parlement et la Presse.

LISTE DES PARTICIPANTS

ALBERTA

L'hon. Gerard AMERONGEN, c.r., m.a.l. *
Président de l'Assemblée législative
M Fred BRADLEY, m.a.l.
Dr Walter BUCK, m.a.l. *
M Jack CAMPBELL, m.a.l.*
Mme Catherine CHICHAK, m.a.l.*
M R.D.B. COOK, m.a.l.
M Bodhan J.D. STEFANIUK *
Greffier de l'Assemblée législative

COLOMBIE-BRITANNIQUE

L'hon. Harvey W. SCHROEDER, m.a.l.
Président de l'Assemblée législative
M A.J. BRUMMET, m.a.l.*
M Peter S. HYNDMAN, m.a.l. *
M Jack KEMPF, m.a.l. *
M Alex MacDONALD, m.a.l.
M Robert E. SKELLY, m.a.l.*
M Ian M. HORNE, QC
Greffier de l'Assemblée législative

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD

L'hon. Daniel COMPTON, m.a.l.
Président de l'Assemblée législative
Mme Marion REID, m.a.l.
Vice-Présidente de l'Assemblée
législative
M George HENDERSON, m.a.l. *

MANITOBA

L'hon. Harry E. GRAHAM, m.a.l. *
Président de l'Assemblée législative
M Arnold BROWN, m.a.l. *
M Saul CHERNIACK, m.a.l. *
M Russell DOERN, m.a.l.
M Albert DRIEDGER, m.a.l. *
M Robert G. WILSON, m.a.l.

NOUVEAU-BRUNSWICK

L'hon. Robert B. McCREADY, m.a.l.
Président de l'Assemblée législative
M J. Douglas MOORE, m.a.l. *
Vice-Président de l'Assemblée
législative
M Edwin G. ALLEN, m.a.l. *
Mme Shirley DYSART, m.a.l. *
M John McKAY, m.a.l.
M Hazen MYERS, m.a.l. *
M David L.E. PETERSON *
Greffier de l'Assemblée
législative
M Harold W. BROWN *
Greffier adjoint de l'Assemblée
législative

NOUVELLE-ECOSSE

L'hon. Ron RUSSELL, m.a.l.
Président de l'Assemblée législative
M A.M. CAMERON, m.a.l. *
M Paul MacEWAN, m.a.l. *
M Malcom MacKAY, m.a.l. *
M David MUISE, m.a.l. *
Dr R. Colin STEWART, m.a.l. *
M Edward TWOHIG, m.a.l. *
M Rod MacARTHUR, m.a.l. *
Greffier suppléant de l'Assemblée
législative

ONTARIO

L'hon. Robert WELCH, m.p.p. *
Secrétaire provincial à la Justice,
Vice-Premier ministre et Leader du
Gouvernement à la Législature
M H. EDIGHOFFER
Vice-Président de l'Assemblée
législative
M John McClellan JOHNSON, m.p.p. *
M Michael DAVISON, m.p.p. *
M Hugh EDIGHOFFER, m.p.p. *
M Milton GREGORY, m.p.p. *

* Accompagné du conjoint

M John HOLTBY,
Premier greffier adjoint de l'Assemblée
législative

OTTAWA - SECTION CANADIENNE

L'hon. James JEROME, c.r., député
Président de la Chambre des communes
L'hon. Renaude LAPOINTE
Présidente du Sénat
L'hon. sénateur A.E.H. BELL *
L'hon. sénateur Allister GROSART *
L'hon. sénateur Charles R. McELMAN *
M Eudore ALLARD, député *
M Robert CORBETT, député *
Dr Maurice FOSTER, député *
Président de la Section canadienne
M Rosaire GENDRON, député
M Keith PENNER, député *
Mme Dianne STRATAS, député
M Gordon TAYLOR, député

PERSONNEL

M Ian IMRIE, secrétaire général des
Relations interparlementaires et
Secrétaire trésorier exécutif de la
Section canadienne de l'APC, *
M Philip LAUNDY, directeur du service de
Recherches, Bibliothèque du Parlement
Mme H. IMMARIGEON, directeur
adjoint, service de Recherches
M Harry DAVIN, * Transport
Mme Jacqueline LUSKEY, Rédactrice
Revue de la Région canadienne

QUEBEC

L'hon. Clément RICHARD, m.a.n. *
Président de l'Assemblée nationale
M Harry BLANK, m.a.n. *
M Yvon BROCHU, m.a.n. *
M Gerard GOSSELIN, m.a.n. *
M Gilles MICHAUD, m.a.n. *
M Pierre DUCHESNE *
Secrétaire adjoint de l'Assemblée
nationale
M Paul TROTIER
Bureau des Relations
interparlementaires à
l'Assemblée nationale

SASKATCHEWAN

M Lloyd JOHNSON, m.a.l. *
M Dwain LINGENFELTER, m.a.l. *
M George McLEOD, m.a.l. *
M Bernard PONIATOWSKI, m.a.l. *
M Paul ROUSSEAU, m.a.l. *
M Clinton WHITE, m.a.l. *
M Gordon BARNHART
Greffier de l'Assemblée législative

TERRE-NEUVE ET LABRADOR

L'hon. Len SIMMS, m.c.a.
Président de l'Assemblée législative
M John BUTT, m.c.a.
Vice-Président de l'Assemblée
M Robert AYLWARD, m.c.a.
M Tom LUSH, m.c.a.
M Peter WALSH, m.c.a.
M Freeman WHITE, m.c.a.

TERRITOIRE DU YUKON

L'hon. Donald E. TAYLOR, m.a.l.
Président de l'Assemblée législative
Dr Jack HIBBERD, m.a.l. *
Mme Alice McGUIRE, m.a.l.

REPRESENTANTS REGIONAUX DE L'ASSOCIATION
PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

M Maurice DUPRAS, député (Fédéral)
L'hon. Gerald OTTENHEIMER, m.c.a.
Ministre de la Justice
(Provincial - Terre-Neuve et Labrador)

OBSERVATEUR - ASSOCIATION PARLEMENTAIRE
DU COMMONWEALTH

M Palitha WEERASINGHE
Secrétaire général adjoint

OBSERVATEURS - INVITES DE L'ASSEMBLEE
LEGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Grande-Bretagne
M John MORAM, député *
M Cyril TOWNSEND, député

*Accompagné du conjoint.

L'ALBUM DE LA CONFÉRENCE



1



2



6



3



5



4

1. L'Hôte de la Conférence, Président McCready, et Mme la Présidente Lapointe (Sénat), à sa droite et à sa gauche, Président Jerome. A l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick; 2. Président Schroeder (C.-B.); 3. Président Amerongen (Alberta); 4. Délégués de la Saskatchewan; 5. Président Graham (Manitoba) et 6. Président Taylor (Yukon).



1



2



6



3



5



4

1. Vice-Président Edighoffer (Ontario); 2. Président Richard (Québec) à un dîner à St. Andrews, à sa d. Président McCready, à sa g. Président Amerongen. A l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick; 3. Président Compton (I.P.E.); 4. Dr. Foster (Président de la Section fédérale); 5. Vice-Président Butt (Terre-Neuve) et 6. Président Russell (Nouvelle-Ecosse).



1



2



6



3



5



4

Les deux représentants régionaux canadiens: 1. M. Dupras et 2. l'hon. G. Ottenheimer (Terre-Neuve). 3. A l'arrivée à Fredericton, Mme la Présidente Lapointe. 4. A Shediac, des délégués en herbe observent avec respect des représentants de l'industrie du homard de la province. 5. Son Hon. M.H. Robichaud et Mme Robichaud, reçoivent une invité du Québec, Mme Blank. A l'arrivée à Fredericton, le Secrétaire général adjoint de l'A.P.C., M. Weerasinghe, est accueilli par M. Brown, Greffier adjoint. (N.-B.).

Photos: Avec la gracieuse permission de l'Assemblée législative du

VISITE DE L'ORATEUR DE LA CHAMBRE DES COMMUNES BRITANNIQUE

Le 3 septembre, le président du Sénat, l'hon. Renaude Lapointe et l'Orateur de la Chambre des communes l'hon. James Jerome, ont organisé un déjeuner au Parlement du Canada en l'honneur du très hon. George Thomas, Orateur de la Chambre des communes du Royaume-Uni. Le mardi 4 septembre, il était l'invité de l'Orateur de l'Assemblée législative ontarienne, l'hon. John Stokes.

Après sa visite de mardi à Toronto, M. Thomas est retourné à Londres pour assister aux funérailles d'Etat du comte Mountbatten. Tant à Ottawa qu'à Toronto, il a eu l'occasion, de rencontrer des parlementaires. A la joie des Présidents Jerome et Stokes, il leur a offert de splendides répliques de la copie de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 portant la sanction royale.



A g., le très hon. George Thomas signe le livre d'or à l'Assemblée législative de l'Ontario. A d. M. l'Orateur Thomas serre la main du député Bud Germa, en présence du Président Stokes (centre) et de M. Paul Blundy (d.).

Photos: Avec la gracieuse permission de l'Assemblée législative de l'Ontario.

VISITE D'UNE DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE DU QUÉBEC À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE L'ONTARIO

Les 6 et 7 septembre dernier, une délégation de la Commission des Affaires culturelles de l'Assemblée nationale du Québec se rendait à Toronto en mission d'étude.

Composée de neuf parlementaires dont le Président Richard et le ministre Vaugois, la délégation a rencontré les administrateurs de différentes institutions culturelles de Toronto, le Royal Ontario Museum, le Science Centre, la Metro Reference Library, la Toronto Art Gallery et le McMichael Museum.

Cette mission a pu être réalisée grâce à la collaboration entre les deux Assemblées et la délégation québécoise a été chaleureusement reçue par le Président Stokes.

La délégation de l'Assemblée nationale à la Metro Reference Library. La visite a été enregistrée par une équipe du Hansard à l'aide d'équipement portatif et transmis à Québec.



Le Premier ministre suppléant de l'Ontario, l'hon. Robert Welch, le Président Richard et le Président Stokes devant la réplique de la Loi de l'Amérique du Nord britannique.



Photos: Avec la gracieuse permission de l'Assemblée législative de l'Ontario.

NOTICE NÉCROLOGIQUE: LE TRÈS HON. JOHN G. DIEFENBAKER

FEU LE TRÈS HONORABLE JOHN G. DIEFENBAKER,
C.P., C.H., C.R.

PREMIER MINISTRE DU CANADA, 1957-1963;
DEPUTE DES CIRCONSCRIPTIONS DE
LAKE CENTRE (SASKATCHEWAN) 1940-1949;
et de
PRINCE ALBERT (SASKATCHEWAN) 1953-1979.

"La plupart des petits Canadiens rêvent de devenir un jour membre de la Gendarmerie royale du Canada ou pilote de brousse. Mais il y en avait un, en 1906, qui à 11 ans, aidait son père à délimiter leur ferme en Saskatchewan et ne rêvait nullement de joindre les rangs de ce qu'on appelait alors la Police montée du Nord-Ouest. Les petits garçons rêvent d'aventures et d'exploits. Même à 11 ans, John George Diefenbaker, lui, rêvait de diriger la politique et affaires publiques."*

L'ancien premier ministre avait de la suite dans les idées, puisque dès les élections générales fédérales de 1925 et 1926, il brigua, sans succès toutefois, les suffrages des électeurs dans la circonscription de Prince Albert.



L'ANCIEN PREMIER MINISTRE JOHN G. DIEFENBAKER EST DECÉDÉ LE 16 AOUT 1979 A SA RESIDENCE D'OTTAWA APRES AVOIR ÉTÉ DEPUTE A LA CHAMBRE DES COMMUNES PENDANT 39 ANS.

Le très honorable John G. Diefenbaker est né le 18 septembre 1895 dans le comté de Grey (Ontario); il était le fils de William Thomas Diefenbaker, dont les ancêtres étaient originaires de Baden, et de Mary Florence (Bannerman) Diefenbaker, qui descendait en droite ligne des colons de Selkirk venus s'établir à Red River en 1813. En 1929, John G. Diefenbaker épousait Edna Mae Brower, décédée en février 1951; il s'est remarié en 1953 à Olive E. Palmer, décédée le 22 décembre 1976.

M. Diefenbaker était détenteur d'un baccalauréat ès arts, d'une maîtrise ès arts et d'une licence en droit (1919) de l'Université de Saskatchewan, dont il a été par la suite chancelier. Il était membre du Barreau de la Saskatchewan, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Law Society

* Canada and Mr. Diefenbaker" (p. 38), par B.T. Richardson (1962) publié par McClelland and Stewart Limited.

of Upper Canada; en 1929 on lui a décerné le titre de conseiller du roi (Saskatchewan) et en 1958 le titre de conseiller de la reine (Ontario). Au cours de sa vie, M. Diefenbaker a reçu, tant au Canada qu'à l'étranger, de nombreux honneurs et titres honorifiques et quelque 36 diplômes honorifiques. Pendant la Première Guerre mondiale, l'ancien premier ministre a servi en Europe comme lieutenant.

Au cours de sa carrière, en dehors de la politique, il s'est acquis une grande renommée comme défenseur des droits civils et avocat de la défense.

Après avoir été candidat aux élections fédérales de 1925 et 1926, M. Diefenbaker s'est présenté sous la bannière conservatrice aux élections générales provinciales de 1929 et 1938. En 1936, il a été élu chef du parti conservateur de la Saskatchewan, poste qu'il a occupé jusqu'en 1940; élu pour la première fois à la Chambre en 1940, il a remporté ensuite 13 victoires aux élections fédérales. M. Diefenbaker est devenu chef du parti conservateur national en 1956 et Premier ministre du Canada après la victoire de

son parti aux élections générales du 10 juin 1957; son parti a été reporté au pouvoir en mars 1958, fort du plus grand nombre de députés élus dans toute l'histoire du Canada (208 des 265 députés que comptait alors la Chambre) et de nouveau réélu en juin 1962. M. Diefenbaker a été chef de l'Opposition officielle d'avril 1963 à septembre 1967, date à laquelle il a démissionné de ses fonctions de leader national du parti conservateur.

La "Déclaration canadienne des droits", "Loi ayant pour objets la reconnaissance et la protection des droits de la personne et des libertés fondamentales", adoptée en 1960, est l'une des plus grandes réalisations que l'on doit à M. Diefenbaker dans le domaine législatif. M. Diefenbaker a également introduit la traduction simultanée en français et en anglais des débats du Parlement.

M. Diefenbaker s'est occupé activement de la politique et des affaires publiques jusqu'à la toute fin de sa vie; il a été interviewé à l'émission "Question Period" sur les ondes du réseau CTV quelques jours avant son décès.